La dite Résolution étant lue la seconde fois, elle est adoptée.

Sur motion de l'Honorable M. Tupper, secondée par le Très Honorable Sir John A. Macdonald,

Résolu, Que, demain, cette Chambre se forme en Comité pour prendre en considération les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à demain.

## Mardi ler, Avril 1873.

M. l'Orateur met devant la Chambre les comptes du comptable de la Chambre des Communes du 30 Juin 1871 au 30 Juin 1872, et du 30 Juin 1872 au 31 Décembre 1872, comme suit :

Extrait du procès-verbal de la commission administrative, séance du 20 janvier 1873. Les livres, pièces justificatives et comptes étant soumis à la commission, Résolu, Que les comptes présentés par le comptable soient approuvés.

> DEPARTEMENT DES FINANCES, OTTAWA, 20 Janvier 1873.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport que conformément à mes instructions, j'ai examiné les livres de votre bureau de comptabilité pour l'année expirée le 31 décembre 1872, ainsi que les comptes courants qui les accompagnaient pour les périodes semestrielles expirées le 30 Juin et le 31 Décembre, et que je les ai trouvés tous exacts.

Je ne saurais terminer mon rapport sans rendre de nouveau témoignage de la manière habile aves laquelle sont dirigées les affaires de ce bureau par le comptable et son assistant, tant sous le rapport du contrôle de tous les paicments que sous celui de l'ordre parfait dans lequel sont tenues les pièces justificatives, ce qui rend mes devoirs comme auditeur comparativement faciles, quoique le chiffre des apurations à faire soit considérable.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre obéissant serviteur,

R. W. BAXTER, Auditeur.

L'Honorable James Cockburn, M. P., Orateur de la Chambre des Communes, Canada, etc., etc.